

**UN-REDD**  
PROGRAMME



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

## Programme national Rapport annuel

**Côte d'Ivoire**

---

Programme ONU-REDD

---

Janvier-décembre 2016

Conformément à la décision du Conseil d'orientation, ce document ne sera pas imprimé sur papier afin de réduire au minimum l'impact des processus du Programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à la neutralité climatique. Les documents des réunions du Programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet aux adresses suivantes : [www.unredd.net](http://www.unredd.net) ou [www.un-redd.org](http://www.un-redd.org).

## Identification du Programme national

Titre du Programme national	Programme National d'appui au processus REDD+ en Côte d'Ivoire
Partenaires de mise en œuvre <sup>1</sup>	
Organisations participantes	FAO – PNUD - PNUE

Calendrier du projet			
Durée du programme	3 ans	Échéance d'origine <sup>2</sup>	30 Septembre 2017
Date de la signature du Document	02/12/2014	Prolongement sans frais	
Date du premier transfert de fonds <sup>3</sup>		Échéance actuelle	30 Septembre 2017

Résumé financier (en USD) <sup>4</sup>			
Agence de l'ONU	Budget approuvé pour le Programme <sup>5</sup>	Montant transféré <sup>6</sup>	Dépenses cumulées jusqu'au 31 décembre 2016 <sup>7</sup>
FAO	1.495.000	1.495.000	914.377
PNUD	1.165.000	1.165.000	868.712
PNUE	340.000	340.000	202.100
Frais de soutien indirects (7 %)	210.000	210.000	138.963
<b>Total</b>	<b>3.210.000</b>	<b>3.210.000</b>	<b>2.124.153</b>

Signatures des organisations de l'ONU désignées <sup>8</sup>			Signature de l'homologue de l'État
FAO	PNUD	PNUE	
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
Date et nom complet des signataires :			
[Date]	[Date]	[Date]	[Date]
Germain Dasylva	Luc Grégoire	Angèle Luh	Yeo Napari

1 Ces organisations sont soit sous-traitantes de l'Unité de Gestion des programmes soit organisations officiellement identifiées dans le Document de Programme national comme étant responsables de la mise en œuvre d'un aspect particulier du projet.

2 L'échéance d'origine telle qu'elle est donnée dans le Document de Programme national.

3 Conformément à ce qui figure sur le portail du Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs (MPTF Office Gateway) <http://mptf.undp.org>

4 Les informations financières soumises doivent inclure les frais indirects, les coûts associés au suivi et à l'évaluation, ainsi que les autres frais connexes. Les informations sur les dépenses sont non officielles. Les informations financières officielles certifiées sont fournies par le siège des Organisations de l'ONU participantes au plus tard le 30 avril et sont accessibles sur le portail du Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs ou MPTF Office GATEWAY (<http://mptf.undp.org/factsheet/fund/CCF00>).

5 Le budget total pour la durée entière du Programme est précisé dans le formulaire de soumission signé et dans le Document de Programme national.

6 Le montant transféré à l'organisation d'ONU participante par le Fonds d'affectation multidonateur de l'ONU-REDD.

7 Somme des engagements et déboursements

8 Chaque organisation de l'ONU doit nommer un ou plusieurs points focaux pour signer le rapport. Veuillez vous référer au document du Cadre de planification, suivi et reporting du Programme de l'ONU-REDD

## Notification des progrès

### Accomplissements

- 2 Veuillez fournir une description des accomplissements clés du Programme national en lien avec les 4 piliers du Cadre de Varsovie et de la manière dont le Programme national les a soutenus. [250 mots par pilier]

L'année 2016 a été une année clé pour la consolidation du processus de préparation à la REDD+ en Côte d'Ivoire, conformément au Cadre de Varsovie. Au début de l'année, la cellule de Mesure, Notification et de Vérification (MNV) du SEPREDD a été structurée et a accompli plusieurs études qui incluent l'analyse des facteurs de déforestation et de dégradation des forêts.

Après avoir identifié les causes de la déforestation et de la dégradation des forêts, le Ministère de l'Environnement a lancé un processus participatif pour l'élaboration de la stratégie nationale REDD+. Grâce à un vaste processus participatif impliquant divers secteurs de la société, qui comprenait plus de 70 représentants du gouvernement, de la société civile (représenté par la plateforme de l'OI-REN), du secteur privé et des partenaires techniques et financiers, une série de réunions et d'ateliers ont été organisés sur 4 mois pour formuler des politiques et des mesures regroupées en 8 axes stratégiques de REDD+: cinq axes opérationnels pour mettre en œuvre des actions et des mesures de lutte contre les causes de la déforestation et trois axes stratégiques pour faciliter la mise en œuvre des politiques et mesures de la stratégie aux niveaux national et local.

D'autres études ont aidé à construire la stratégie nationale REDD+. Ce sont la cartographie du financement public aligné à la REDD+ en Côte d'Ivoire<sup>9</sup>, les opportunités d'investissement du secteur privé, l'évaluation des services des écosystèmes forestiers et l'aménagement du territoire pour soutenir les avantages autres que le carbone.

Ces résultats ont servi de base à la présentation de la première version de la stratégie REDD+ pendant la COP22 au Maroc. Cette version est actuellement en phase de validation par une série de consultations nationales participatives, où les différentes parties prenantes des communautés locales, de la société civile et des structures décentralisées de différentes régions du pays, sont capables d'identifier les structures locales susceptibles d'aider à la mise en œuvre de la stratégie et d'identifier les potentiels risques sociaux et environnementaux.

D'autre part, le ministère d'Environnement a finalisé son Niveau d'Émission de Référence Forestier National (NERF). Il a été soumis à la CCNUCC le 2 janvier 2017<sup>10</sup>. Ce NERF se compose d'une ligne de base de déboisement entre les années 2000 et 2015 de la carte de déforestation et changement d'affectation des terres. Il sera complété par les résultats du premier inventaire national de la biomasse forestière (actuellement en cours) afin d'obtenir une estimation plus précise et transparente des émissions historiques du pays. Le NERF servira de base pour la mesure, la notification et la vérification de la réduction des émissions de carbone forestier liées à la mise en œuvre des activités REDD+ dans le cadre des paiements axés sur les résultats.

Les activités sur les garanties sociales et environnementales ont été lancées lors d'une formation sur les exigences et les garanties de la CCNUCC. Pendant cette formation, un Groupe de Travail sur les Garanties a été constitué avec des représentants du gouvernement, des institutions de recherche nationales et de la société civile. Ce groupe de travail est voué à soutenir l'appropriation nationale du processus de construction du SIS.

Finalement, le pays a également bénéficié d'un échange de connaissances sud-sud avec le Costa Rica sur la mise en œuvre et l'opérationnalisation de REDD+ qui a abouti à un protocole d'accord de collaboration

<sup>9</sup> <https://climatepolicyinitiative.org/publication/landscape-redd-aligned-finance-cote-divoire/>

<sup>10</sup> [http://redd.unfccc.int/files/01\\_01\\_2017\\_rci\\_nerf\\_version\\_finale.pdf](http://redd.unfccc.int/files/01_01_2017_rci_nerf_version_finale.pdf)

continue entre les deux pays, signée par les deux ministères de l'environnement au cours de la dernière COP 22<sup>11</sup>.

### Défis et solutions

Veillez fournir un résumé des défis rencontrés et des solutions mises en place pour y remédier. Elles peuvent être de diverses natures, opérationnelles, bonnes procédures, processus sans succès dont d'autres pays pourraient profiter. [150 mots]

Le défi majeur rencontrés par le programme national est d'arriver à engager toutes les parties prenantes dans le processus REDD+ et à avoir une stratégie nationale REDD+ acceptée par tous. Toutefois, pour relever ces défis, le SEP REDD+ c'est retrouvé confronté à certaines difficultés.

Les principales difficultés recensées dans la mise en œuvre du programme en 2016, sont principalement liées :

- Au fonctionnement de la plateforme de la société civile : coordination limitée et communication interne ;
- Au changement de procédure de paiement des DSA effectué par le PNUD : cela a perturbé temporellement le payement des participants aux ateliers. Mais après un dialogue et une coordination avec le bureau national les problèmes ont été surmontés ;
- Au fonctionnement de la Task Force interministérielle il y a eu des absences de réunions et la non mise en vigueur de l'arrêté ministérielle pour son fonctionnement.

Pour y remédier, le gouvernement a renforcé l'équipe de SEP-REDD avec ses propres ressources. Les activités planifiées en 2016 ont été revues objectivement durant l'année et une révision budgétaire a été fait lors du COPIL de Septembre.

Pour collaborer avec la société civile à résoudre leur problèmes internes, le programme a organisée une série de réunions internes et un atelier avec l'accompagnement d'une experte internationale du PNUD et de la Banque Mondiale. Une Assemblée générale sera faite pour valider le cahier de charges de la plateforme OIREN.

---

<sup>11</sup> <http://www.unredd.net/announcements-and-news/2552-cote-d-ivoire-and-costa-rica-have-signed-an-official-mou-at-cop22.html>

## Commentaires de l'État et des entités non-étatiques

### Commentaires de l'État

3 Les homologues de l'État doivent donner leur point de vue et des informations complémentaires supplémentaires non incluses dans l'évaluation globale des progrès. [500 mots]

L'année 2016 a été une année charnière pour la Côte d'Ivoire et le programme pour le programme ONU-REDD qui a aidé le pays à véritablement avancer sur l'ensemble des 4 piliers du Cadre de Varsovie. Ainsi une draft de la Stratégie Nationale REDD+ a été élaboré avec le renforcement de l'engagement du secteur privé. Au niveau de l'intégration de la REDD+ dans la planification nationale un outil de planification du développement prenant en compte les trois piliers du développement durable a été mis à la disposition du Ministère du plan. Les chantiers concernant le niveau de référence et la mise en place d'un système de surveillance sont autant de chose qui rapproche le pays de la deuxième phase de la REDD+ avec une vitesse considérable.

Pour toutes ces choses la Côte d'Ivoire remercie le Programme ONU-REDD pour son appui et pour la bonne coopération.

Cependant de nombreux défis doivent être surmonté pour inversé la tendance de déforestation et reconstituer le couvert forestier. La Côte d'Ivoire espère pouvoir compter sur le programme ONU-REDD pour réussir cette transition entre la phase de préparation et la phase de mise en œuvre voir de paiement au résultat.

### 3.2 Commentaires des entités non-étatiques

Les parties prenantes de la société civile doivent donner leur point de vue et des informations complémentaires supplémentaires (veuillez demander un résumé des travaux des comités et plates-formes des parties prenantes existants). [500 mots]

Pour l'année 2016, le Plan du Travail Annuel (PTA) pour les Organisations de la Société Civile (OSC) a été élaboré et validé avec un budget, de façon consensuelle, avec l'ensemble des OSC actives et représentatives. Le programme ONU-REDD a appuyé les OSC en matériels qui sont encore disponibles au SEP-REDD. Le programme ONU-REDD a appuyé les OSC au nombre de six (06) Représentants pour leur participation à la CP22 sur le climat à Marrakech au Maroc. Mais, le PTA des OSC n'a pas été exécuté entièrement à cause des problèmes de gouvernance et de communication. Les activités non exécutées ont été reprogrammées en 2017. Une feuille de route a été élaborée et validée sur la facilitation du PNUD pour une meilleure gouvernance et une bonne communication au sein des OSC. Le PNUD est l'agence d'exécution du fond d'appui aux OSC

Les Organisations de la Société Civile remercient le programme ONU-REDD pour son appui constant à la Société Civile et la transparence dans la collaboration.

Aussi, vue les enjeux au niveau de la déforestation et la dégradation des terres qui favorisent le changement climatique, les OSC de Cote d'Ivoire souhaitent-elles :

- Un appui direct aux OSC intervenant dans le domaine de l'environnement et des ressources forestières ;
- Le renforcement des capacités des OSC impliquées dans les processus : REDD+ et APV-FLEGT, et les changements climatiques sur les techniques de négociation et d'élaboration des projets multisectoriels ;
- L'appui des initiatives des OSC en cours au niveau du reboisement, des activités d'adaptation au

changement climatique et de l'élaboration des projets structurant à soumettre au Fonds Vert ;

- L'appui direct aux OSC pour leurs participations au différents COP de l'année 2017.

#### 4. Matrice des résultats

<b>Résultat 1 : La coordination et l'implication des parties prenantes sont renforcées</b>			
<input type="checkbox"/> Résultat accompli ;	<input checked="" type="checkbox"/> Sur la bonne voie pour réaliser ce résultat ;	<input type="checkbox"/> Retards minimes escomptés <input type="checkbox"/> Mesures correctives en place	<input type="checkbox"/> Retards importants escomptés <input type="checkbox"/> Mesures correctives en place
<p>Progrès sur la voie de la réalisation des résultats : Le programme national est entièrement opérationnel, avec la tenue régulière des réunions du comité de pilotage. Par ailleurs, le SEPRED+ est renforcé par l'assistant administratif et financier et le chargé des opérations. Finalement, les organismes de la société civile sont formés leur permettant par la suite de pleinement participer au processus REDD+.</p>			

<b>Extrant 1 : Gestion nationale du processus REDD+ et du programme ONU-REDD en Côte d'Ivoire</b>			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Deux Réunions du Comité de Pilotage du PN.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité de Pilotage non encore constitué.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le comité de pilotage du programme ONU-REDD mis en place est fonctionnel.</li> <li>Le plan de travail budgétisé annuel 2016 du programme est approuvé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le comité de pilotage du programme ONU-REDD mis en place est fonctionnel. Le plan de travail budgétisé annuel 2016 du programme a été approuvé par le comité de pilotage et mis en œuvre.</li> </ul>
<p>Évaluation vers les extrants :</p> <p>Les prérogatives et les instances nécessaires au fonctionnement du processus REDD+ sont en place permettant ainsi au programme national de fonctionner selon les dispositions préalablement identifiées.</p>			

<b>Extrant 2 : Renforcement de l'équipe nationale de gestion</b>			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Chargé des Opérations est recruté et affecté au sein du Secrétariat Exécutif Permanent REDD+</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucun appui technique et organisationnel international permanent au sein du SEP REDD+</li> <li>Aucun appui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le CTP travaille à temps plein dans le pays et en parfaite collaboration avec le SEP REDD+ et les agences du programme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'assistant administratif et financier ainsi que le Chargé des Opérations sont recrutés et sont opérationnels.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>Un assistant administratif et financier est recruté et affecté au sein du SEP REDD+</li> </ul>	administratif/financier permanent au sein du SEP REDD+	ONU-REDD <ul style="list-style-type: none"> <li>L'assistant administratif et financier travaille à temps plein dans le pays et en parfaite collaboration avec le CTP, le SEP REDD+ et les agences du programme ONU-REDD</li> </ul>	
<p>Évaluation vers les extrants :</p> <p>L'équipe de mise en œuvre et de gestion du processus a été renforcée et le mécanisme de gestion institutionnelle du programme est opérationnel depuis le début de l'année 2015. Le recrutement d'un Assistant administratif et financier techniquement qualifié et du Chargé des Opérations / CTP qui participent activement à la gestion du PN est effectif depuis 2016.</p>			

<b>Extrant 3 : Renforcement de l'engagement multipartenaire autour de la REDD+</b>			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonctionnement de la plateforme FLEGT/REDD+ de la société civile avec une influence tangible sur le processus national REDD+</li> <li>Degré de dialogue de politiques, interministériel et avec les bailleurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La plateforme FLEGT/REDD+ de la société civile est encore dans un processus de constitution et de structuration interne</li> <li>Le Plan d'engagement des parties prenantes est en formulation</li> <li>Le rôle du SEPREDD est pour l'instant circonscrit à la planification du R-PP et à la mobilisation financière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La plateforme FLEGT/REDD+ de la société civile se réunit en interne au moins une fois par trimestre pour analyser des dossiers ou préparer des notes techniques ou politiques</li> <li>La plateforme FLEGT/REDD+ de la société civile alimente activement et régulièrement le processus national REDD+</li> <li>Le SEPREDD mène au moins 8 séances de consultation technique ou politique avec les parties prenantes clé par an, visant un dialogue politique interministériel,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le gouvernement ivoirien a lancé en juin le Comité National REDD+ et le Comité Technique Interministériel REDD+ qui ont pour objectif de donné des orientations stratégiques et politiques et fournissent une coordination institutionnelle et un alignement multisectoriel.</li> <li>La consolidation du plan d'engagement des parties prenantes a eu lieu, notamment (i) un appui visé a amélioré la plateforme OI-REN, (ii) des accords de partenariat avec les filières de cacao et palm à huile et (iii) l'implication des communautés dans la mise en œuvre du processus</li> </ul>



		multipartenaire et avec les partenaires internationaux sur la REDD+	<p>REDD+ à travers des ateliers de vulgarisation dans 13 régions du pays.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le pays a également bénéficié d'un échange de connaissances sud-sud avec le Costa Rica sur la mise en œuvre et l'opérationnalisation de REDD + qui a abouti à un protocole d'accord de collaboration continue entre les deux pays, signée par les deux ministères de l'environnement au cours de la dernière COP 2212.</li> </ul>
<p>Progrès vers l'extrait : Le soutien à l'organisation et à l'appui aux activités de la plateforme FLEGT/REDD+ de la société civile, ainsi que la mise en œuvre du Plan d'engagement des parties prenantes sur la REDD+ ont permis le renforcement de la participation et de l'engagement de la société civile et d'autres parties prenantes au processus REDD+.</p>			

<b>Résultat 2 : Une stratégie nationale REDD+ est préparée, adoptée et prête à être mise en œuvre</b>			
<input type="checkbox"/> Résultat accompli ;	<input checked="" type="checkbox"/> Sur la bonne voie pour réaliser ce résultat ;	<input type="checkbox"/> Retards minimes escomptés <input type="checkbox"/> Mesures correctives en place	<input type="checkbox"/> Retards importants escomptés <input type="checkbox"/> Mesures correctives en place
<p>Progrès sur la voie de la réalisation des résultats : Les éléments nécessaires à l'élaboration de la stratégie nationale ont été entamés et les réflexions ont mener à la formulation d'une stratégie nationale d'une manière participatif et inclusif. Les commentaires reçus des différents acteurs sont maintenant en cours d'incorporation.</p>			

<b>Extrait 1 : Analyse sur les facteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts</b>			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Document sur l'analyse des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque d'analyse robuste sur les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'analyse des moteurs de la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les analyses ont été réalisées et</li> </ul>

<sup>12</sup> <http://www.unredd.net/announcements-and-news/2552-cote-d-ivoire-and-costa-rica-have-signed-an-official-mou-at-cop22.html>

moteurs de déforestation et de dégradation des forêts disponible.	facteurs de la déforestation (les informations disponibles dans le R-PP sont préliminaires	déforestation et de la dégradation des forêts est réalisée	validés lors d'un atelier national. Le document est disponible sur le lien suivant : <a href="http://bit.ly/2oyMB3N">http://bit.ly/2oyMB3N</a>
Évaluation vers les extraits : Les analyses cartographiques, quantitatives et qualitatives des moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts ont été pleinement réalisées.			

<b>Extrait 2 : Définition et formulation des options stratégiques REDD+</b>			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat de définition et de consensus sur des options stratégiques pour la REDD+</li> <li>Capacité des parties prenantes clés pour construire un document de stratégie nationale aligné aux requis internationaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence de cadre d'options stratégiques (à l'exception de l'ébauche générale dans le R-PP)</li> <li>Absence d'analyse technique approfondie sur les différentes options stratégiques REDD+ de la Côte d'Ivoire</li> <li>Absence de capacités et de mécanismes pour le dialogue multipartenaire et de politique sur les options stratégiques REDD+</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cadre d'options stratégiques REDD+ consensuel et bien défini techniquement</li> <li>Une feuille de route pour la construction de la Stratégie nationale REDD+ est élaborée et adoptée par la SEPREDD.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cinq (5) groupes thématiques ont été formés au niveau des ministères sectoriels impliqués dans la déforestation et leurs capacités ont été renforcées. Chacun des groupes a réalisé 9 réunions pour formuler des politiques et mesures propres à leurs secteurs pour adresser les moteurs de la déforestation.</li> <li>Les avis des organes et structures décentralisés, la société civile et les communautés locales sur les politiques et mesures proposées par les groupes thématiques ont été recueillis et pris en compte. Ce qui a permis d'avoir une version 2016 de la stratégie améliorée et présentée à la COP 22.</li> </ul>
Progrès vers l'extrait : La définition et formulation des options stratégiques REDD+ est finalisée. Une première version de la stratégie nationale REDD+ qui inclut 8 axes			

stratégiques a été présenté lors d'un side événement à la COP 22.

<b>Extrant 3 : Construction de la Stratégie Nationale REDD+</b>			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>État de formulation de la Stratégie nationale REDD+</li> <li>Nombre de séances de haut niveau (ministérielle et/ou avec partenaires internationaux) sur les dimensions politiques REDD+ et la mobilisation financière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégie nationale REDD+ absente</li> <li>Task Force interministérielle sur la REDD+ récemment conçue, mais pas encore fonctionnelle</li> <li>Absence du dialogue politique sur la REDD+ (en dehors des exercices autour de la consultation et la validation du R-PP)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de Stratégie nationale REDD+ lié au développement du niveau de référence national, préparé de façon participative, avec un contenu technique de qualité, ancré sur un dialogue politique, et adopté au niveau national</li> </ul>	<p>Sur la base des résultats des travaux de groupe et des études lancées, un travail de consolidation a été réalisé pour la rédaction de la stratégie nationale REDD+ et des consultations régionales, deux retraites du SEP-REDD+ ont été tenues pour l'obtention de la version 2016 de la stratégie améliorée et présentée à la COP 22.</p> <p>Le dialogue avec les filières agricoles a été renforcé ce qui a abouti à la signature de 2 MOU avec la filière Palmier et Hévéa et Un MOU avec le Groupe CEMOI.</p>
<p>Progrès vers l'extrait : la présentation de la première version de la stratégie REDD+ lors de la COP22. Cette version est actuellement en phase d'amélioration et de validation par une série de consultations nationales participatives afin d'identifier les structures locales susceptibles d'aider à la mise en œuvre de la stratégie et d'identifier les potentiels risques sociaux et environnementaux.</p>			

<b>Extrant 4: Outils de mise en œuvre de la Stratégie nationale REDD+</b>			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat de définition et d'analyse des options financières pour la REDD+</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence de compréhension des options financière pour la REDD+ (et de leurs avantages, défis et requis pour les saisir)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Au moins 3 options financières pour la REDD+ sont analysées et considérées par le Gouvernement de la Côte</li> </ul>	<p>L'étude de la cartographie de flux financier est finalisée et a été présentée lors d'un side event à la COP 22.</p>

		<p>d'Ivoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A la fin du PN, les ministères de l'Environnement et des Finances dialoguent régulièrement et coopèrent pour mobiliser la finance REDD+</li> </ul>	
--	--	--	--

Progrès vers l'extrait : Les activités de préparation afin de mener une analyse et une cartographie des financements liés à l'utilisation des terres et des propositions de réformes fiscales ont été réalisées. En 2017, le pays formulera le cadre d'investissement de la REDD+, basé sur les axes stratégiques de la stratégie nationale REDD+.

#### Extrait 5 : Elaboration d'un niveau de référence / niveau d'émission de référence (NR/NER)

<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité du processus d'élaboration du NR/NER</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Côte d'Ivoire ne dispose pas de NRF/NERF pour la REDD+</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Côte d'Ivoire dispose d'un NRF/NERF pour la REDD+</li> </ul>	Le Niveau d'Émission de Référence Forestier National (NERF) a validé au niveau national pour une soumission future à la CCNUCC. Ce NERF se compose d'une ligne de base de déboisement entre les années 2000 et 2015 de la carte de déforestation et changement d'affectation des terres.

Progrès vers l'extrait :

Le document NERF à soumettre auprès de la CCNUCC est élaboré et a été adopté au niveau national lors d'un atelier de validation. Sa soumission à la CCNUCC est prévue en Janvier 2017. Le NERF sera complété par les résultats du premier inventaire national de la biomasse forestière (actuellement en cours) afin d'obtenir une estimation plus précise et transparente des émissions historiques du pays.

#### Extrait 6 : Analyse spatiale des bénéfices multiples

<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'analyse spatiale des bénéfices multiples prioritaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'information disponible sur les bénéfices multiples n'a pas été</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une analyse spatiale des bénéfices multiples prioritaires</li> </ul>	Une <b>évaluation des services écosystémiques forestiers</b> a été validée,

	<p>analysée dans le contexte de la REDD+ et des options stratégiques</p>	<p>basée sur les discussions des parties prenantes et sur les options stratégiques est en cours</p>	<p>en Juin 2016, auprès des Ministères des Eaux et Forêts, Agriculture, Economie et Finances et Plan, des centres des recherches et de la société civile. Les capacités des cadres techniques sur la modélisation économique des services écosystémiques des Ministères en question ont été développées dans le cadre d'une formation..</p> <p>Les capacités d'une vingtaine de représentants d'instituts de recherche et scientifiques et de la Cellule SIG du Secrétariat Exécutif Permanent de la REDD+ sur la <b>cartographie des bénéfices multiples de la REDD+</b> ont été renforcées lors des formations dédiées aux deuxième et quatrième trimestres de 2017. Le formations se sont focalisées sur l'appropriation des technologies SIG open source dans la construction des cartes et la distribution spatiale des bénéfices non-carbones liés aux options stratégiques REDD+ de la Côte d'Ivoire. L'étude sur la cartographie des bénéfices multiples sera lancée en 2017.</p>
<p>Progrès vers l'extrant :L'évaluation des services écosystémiques a été conclue et la cartographie des bénéfices multiples est en guise de finalisation.</p>			

**Résultat 3 : Un Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) alimenté par des FE et des DA préliminaires et relié au Système d'information sur les garanties (SIS) est conçu de manière transparente et les capacités nationales sont opérationnelles.**

<input type="checkbox"/> Résultat accompli ;	<input checked="" type="checkbox"/> Sur la bonne voie pour réaliser ce résultat ;	<input type="checkbox"/> Retards minimes escomptés <input type="checkbox"/> Mesures correctives en place	<input type="checkbox"/> Retards importants escomptés <input type="checkbox"/> Mesures correctives en place
<p>Progrès sur la voie de la réalisation des résultats :</p> <p>Collecte des données pour la production des facteurs d'émission</p> <p>Les données d'activité préliminaires sont disponibles et ont déjà été utilisées comme élément de référence pour la construction du NERF et pour alimenter les autres éléments de la SN.</p>			

<b>Extrant 1 : Les parties prenantes sont formées sur les méthodes de collecte et de suivi des DA et FE</b>			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le nombre de formations dans le cadre du développement du SNSF</li> <li>Le nombre de bénéficiaires des formations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les capacités nationales ne sont pas suffisantes et les OSC ne sont pas impliquées dans le suivi des forêts au niveau national</li> <li>Les appuis techniques internationaux et nationaux pour le développement du processus REDD+ en général et pour le développement du SNSF en particulier sont occasionnels et leur financement n'est pas sécurisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les capacités techniques des parties prenantes impliquées dans le SNSF sont suffisantes au terme de la phase de préparation</li> </ul>	<p>La cellule S&amp;MNV a été renforcée avec le recrutement de 3 spécialistes en SIG et télédétection contractuelle et de 2 fonctionnaires ; et son espace de travail a été totalement aménagé.</p> <p>Une série de deux formations sur l'analyse des images de satellite dans le cadre du LULUCF a été faite entre Mars et Aout 2016.</p> <p>Une formation de deux semaines sur la collecte de données de FE et le plan de sondage de l'IFN a été réalisée en septembre 2016.</p> <p>Un plan d'action 2017 – 2020 du SNSF a été élaboré, validé et adopté par le pays.</p> <p>La PA inclut la mise en œuvre de la fonction de surveillance et l'appui technique et financier à la prochaine communication nationale du UTCAFT et</p>

			du BUR.
Progrès vers l'extrait : Le SNSF est opérationnel. Les techniciens de la cellule MRV sont capables et le laboratoire est complètement aménagé.			

<b>Extrait 2 : Les DA et FE existants sont compilés dans des bases de données</b>			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les données (FE et DA) disponibles dans le pays et leurs propriétaires sont identifiés</li> <li>Le nombre d'accord de partage de données établi et le nombre d'institutions / organismes impliqués</li> <li>L'exhaustivité et la qualité des DA et FE existants dans le pays disponibles dans les bases de données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les données (FE et DA) sont actuellement dispersées dans les différentes institutions / organismes et aucun état des lieux précis n'est disponible</li> <li>Aucun accord bilatéral de partage des données n'est actuellement officialisé en ce qui concerne les institutions / organismes impliqués dans les activités liées au développement du SNSF</li> <li>Un MoU est en cours de validation concernant le projet de Surveillance Spatiale des Terres dans le cadre du soutien de l'AFD/C2D</li> <li>Aucune base de données ne centralise actuellement les DA et FE dans le pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un listing des données (FE et DA) et de leur origine et qualité est établie et partagées avec l'ensemble des parties prenantes impliquées dans le développement du SNSF</li> <li>Des accords de partage des données sont officialisés entre la CNREDD et l'ensemble des institutions / organismes identifiés comme détenteurs de données (FE et DA)</li> <li>Des bases de données centralisant les DA et FE existants dans le pays sont disponibles et accessibles au sein du SEPREDD.</li> </ul>	<p>Un MOU sur les activités du NERF/NRF et du SNSF a été présentée aux parties prenantes lors de réunions de consultation en 2016. \$ structures l'ont déjà signée, mais d'autres signatures sont en attente.</p> <p>Le SEPREDD dispose de données sur l'évolution des différentes occupations du sol, du stock de carbone par formations végétales et des données démographiques.</p> <p>Une évaluation faite par la cellule S&amp;MNV a abouti à la décision de ne pas réaliser la digitalisation prévue des cartes étant donné que celles –ci sont disponibles auprès de BNETD.</p> <p>Les images de satellite Landsat des années 1990 à 2015 et Sentinel (2014-2016) sont disponibles au SEPREDD.</p>
Progrès vers l'extrait : le SEP REDD+ a pu obtenir l'engagement des structures nationales à contribuer au développement de ces outils et à la mise à disposition des données (en fonction de leur degré d'accessibilité) pour leur fonctionnement. En 2017 le SEPREDD va recevoir des images SPOT 6 et 7 dans le cadre du programme OSFACO.			

<b>Extrant 3 : Des DA et FE préliminaires sont établis selon les besoins identifiés par le SEP REDD+</b>			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les besoins en données (FE et DA) complémentaires sont analysés, identifiés et approuvés par le SEPRED+</li> <li>Le nombre de données (FE et DA) préliminaires établis suite aux études / mesures / analyses selon les collectes de données complémentaires menées</li> <li>La qualité et la transparence de l'IGES</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune analyse des besoins en données (FE et DA) n'a été réalisée</li> <li>Aucune donnée de qualité n'est disponible actuellement auprès de la SEPRED</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une liste priorisée des besoins en données (FE et DA) est établie avec les institutions / organismes partenaires et validée par la SEPRED</li> <li>La qualité des FE et des DA disponibles au terme de la phase de préparation répond aux engagements de la Côte d'Ivoire</li> <li>Ces DA et FE préliminaires complémentaires sont disponibles dans les bases de données et accessibles</li> </ul>	<p>Les cartes compilées de l'évolution du couvert forestier (DA) entre 1990 et 2015 sont disponibles au sein de la cellule S&amp;MNV du SEPRED, dans une base de données créée à cette fin.</p> <p>Les collectes de données sur les FE ont été lancées avec la collaboration de la SODEFOR et une pleine implication de la cellule S&amp;MNV du SEPRED.</p>
<p>Progrès vers l'extrant : La collecte de FE est en cours et les données seront totalement complétées en 2017. Les FE et les DA seront utilisés pour compléter la prochaine communication nationale, le BUR et la resoumissions du NERF.</p>			

<b>Extrant 4 : L'entretien et le fonctionnement du géo-portail pour le SNSF sont assurés</b>			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le portail pour le SNSF est opérationnel et alimenté par des données</li> <li>Un technicien est recruté pour assurer son entretien et son fonctionnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Cote d'Ivoire n'a pas de géo-portail pour le SNSF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas d'objectif annuel assigné</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lors de la 2<sup>ème</sup> réunion du comité de pilotage, il est décidé de retirer cette activité du plan de travail car elle est déjà couverte techniquement et financièrement par l'AFD.</li> </ul>



Progrès vers l'extrait : NA

<b>Extrait 5 : Un Système d'Information sur les Sauvegardes (SIS) alimenté par des données préliminaires est conçu et intégré au SNSF</b>			
<i>Indicateurs de résultats</i>	<i>Base de référence</i>	<i>Objectif annuel</i>	<i>Progrès vers l'objectif</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Un SIS préliminaire est opérationnel</li><li>• Un sommaire initial de l'information sur toutes les sauvegardes de Cancún est disponible</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le SIS se basera sur les données provenant de l'EESS conduite par la Banque Mondiale et sur l'analyse des avantages multiples</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas d'objectif annuel assigné</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le travail sur <b>les garanties sociales et environnementales</b> a été lancé lors d'une formation sur les exigences, les garanties de la CCNUCC, les synergies et différences entre les garanties exigées par la CCNUCC et la Banque Mondiale, et le développement d'un système d'information sur les garanties en Côte d'Ivoire, les 18 et 19 octobre 2016.</li><li>• Un Assistant Technique du SEP REDD+ a pris part à la vingt-deuxième Conférence des Parties sur le changement climatique. Cette participation se situait dans le cadre de la présentation de la stratégie nationale REDD+ et de la participation à plusieurs side events relatif aux garanties environnementales et sociales dans la gestion forestière.</li></ul>

Progrès vers l'extrait : NA

## 5. Cadre de Varsovie pour la REDD+ et décisions connexes de la CCNUCC

Cette section a pour but de fournir des idées et d'appuyer un processus de réflexion sur la manière dont les pays réalisent des progrès par rapport au cadre de la convention, à savoir : 5.1) Une stratégie nationale ou un Plan d'action REDD+ ; 5.2) un système de garanties et d'information sur les garanties; 5.3) un niveau national d'émissions forestières de référence et 5.4.) un système de suivi forestier. Ne remplissez que les sections qui s'appliquent aux priorités identifiées pour le pays et indiquez S/O (sans objet) pour tout critère qui ne s'applique pas au contexte du pays.

### 5.1 Stratégie nationale ou Plan d'action national

Soutenu par (choisissez tout ce qui s'applique et donnez les noms d'autres sources) : <input checked="" type="checkbox"/> Programme national ; <input checked="" type="checkbox"/> Soutien ciblé ; <input checked="" type="checkbox"/> Autre Source ; <input type="checkbox"/> Sans objet	
L'élaboration de la stratégie REDD+ a été lancée avec la préparation de cinq notes conceptuelles. La note d'orientation politique dénommée « agriculture Zero déforestation » a été présentée et validée par les parties prenantes ainsi qu'à la COP21. Cette vision est appuyée par une étude des causes de la déforestation et de la dégradation, en cours d'exécution. Le SEPREDD a également mis en place des groupes thématiques formés par des représentants de toutes les parties prenantes qui vont travailler sur la préparation et mise en place des options stratégiques en 2016. Finalement, l'équipe nationale REDD+ a été formée sur l'outil de modélisation T21 qui vise à appuyer la conception de la stratégie nationale REDD+. Le stratégie nationale REDD+ a été présenté a la COP22 par le SEP-REDD.	

Indicateur	✓	Descriptif (sélectionnez tout ce qui s'applique)	Veillez fournir une brève description de la raison de la sélection ainsi qu'un moyen ou une source de vérification
Est-ce que le pays dispose d'une Stratégie nationale ou d'un plan d'action national pour la REDD+ ?		Pas encore démarré	
		En cours de conception	
	✓	Projet, en cours de délibération	
		Adopté	
		Lien de la SN/du PA fourni sur le centre d'information de la plateforme web REDD+ de la CCNUCC	
		Application en phases initiales	
		Application totale de la SN/du PA	
Niveau d'achèvement de	✓	La SN et le PA identifient, évaluent les causes directes et sous-	L'analyse des moteurs de la déforestation et de la dégradation est

stratégies nationales et/ou plans d'actions nationales REDD+.		jacentes de la déforestation et de la dégradation de la forêt, ainsi que les obstacles aux activités « plus » (+) <sup>13</sup> et établissent des priorités entre eux, sur la base d'analyses robustes.	finalisée.
	✓	La SN et le PA proposent un ensemble de politiques et de mesures cohérent et coordonné pour la REDD+ qui est adapté aux causes et aux obstacles et axé sur les résultats et faisable.	
	✓	La SN et le PA précisent la portée et l'ampleur du FREL/FRL, en prenant en compte les circonstances nationales.	Le NREF validé prend en compte les 6 axes stratégique de la SN, ce NREF est construit au niveau national et pour la même période le SN.
	✓	La SN et le PA définissent les accords institutionnels pour la mise en œuvre de la REDD+, y compris les mesures de gouvernance, la supervision participative et la coordination intersectorielle.	Dans le cadre de la stratégie nationale REDD+ le gouvernement a signé des accords institutionnels avec différents structures privés du secteur agricoles notamment Mondelez et Cemoi. Ainsi un protocole d'accord a été signé avec le Ministère de l'environnement du Costa Rica.
Mesure dans laquelle la SN et le PA incorporent les principes d'inclusion sociale et d'égalité entre les genres.	✓	La SN et le PA sont élaborés par le biais d'un processus de dialogue et consultation sensible au genre et participatif impliquant plusieurs parties prenantes.	Les parties prenantes impliquées dans le processus REDD+ sont : les communautés locales, la société civile, le media, le secteur privé, les centres de recherches, les PTF, l'administration publique, les autorités traditionnelles et les élus locaux.  Ces différentes parties prenantes sont impliquées dans le processus de dialogue et élaboration de la stratégie nationale à travers les séances d'information et de consultation sur des thématiques spécifiques.  La société civile est composée entre autres d'organisations de jeunesse, de femmes qui participent activement aux réflexions.
	✓	Les politiques et mesures proposées pour la REDD+ intègrent les actions sensibles au genre.	Les aspects de genres ont été considérées dans le développement de la stratégie nationale REDD+ et ces politiques et mesures.
	✓	Les politiques et mesures proposées pour la REDD+ prennent en compte la réalisation des droits fonciers et de la propriété (le cas échéant), ainsi que les priorités de développement des peuples autochtones et des communautés locales.	

<sup>13</sup> Les activités (+) dans le contexte de la REDD+ font référence à la conservation des stocks de carbone forestier, la gestion durable des forêts et l'amélioration des stocks de carbone forestier.

Niveau d'ancrage de la SN et du PA dans la politique de développement national et dans le tissu institutionnel.	✓	La coordination interministérielle pour l'action REDD+ est efficace.	La Task Force interministérielle sur la REDD+ est conçue, mais n'est pas encore fonctionnelle. Les ministères clés sont régulièrement informés sur le processus et impliqués dans l'élaboration de la SN à travers les groupes thématiques. La Coordination Nationale REDD+ et le Comité Technique Interministériel ont été officiellement mise en place en 2016.
		L'approbation de la SN et du PA a été obtenue à un niveau politique élevé, au-delà de l'agence ou du ministère chargé du processus de préparation à la REDD+.	NA
		Les actions ou objectifs de la REDD+ sont ancrés dans le plan ou la politique du pays en matière de développement durable.	NA
	✓	Des éléments indiquent que les ministères et agences en dehors des secteurs des forêts et de l'environnement s'engagent à appliquer les politiques et les mesures REDD+.	Différents ministères ont été impliqués dans la conception de la stratégie nationale REDD+ et les politiques et mesures proposées, notamment le ministère de l'agriculture. Certains politiques et mesure de la stratégie nationale ont également été intégrées dans des plans du développement du secteur privé.
		Les accords de financement pour le début de la mise en œuvre de la SN et du PA (ou pour la canalisation des financements basés sur les résultats) ont été conçus.	NA

## 5.2 Système d'information sur les garanties

Soutenu par (choisissez tout ce qui s'applique et donnez les noms d'autres sources) : <input checked="" type="checkbox"/> Programme national ; <input type="checkbox"/> Soutien ciblé ; <input type="checkbox"/> Autre Source ; <input type="checkbox"/> Sans objet

Indicateur	✓	Descriptif (sélectionnez tout ce qui s'applique)	Veillez fournir une brève description de la raison de la sélection ainsi qu'un moyen ou une source de vérification.
Le pays dispose-t-il d'un Système d'information sur les garanties (SIS) qui offre des informations sur la manière dont les garanties de Cancun sont prises en compte et respectées dans toute la mise en œuvre des actions REDD+ ?	✓	Non	Un Groupe de Travail sur les Garanties a été constitué en Octobre 2016 avec des représentants du gouvernement, des institutions de recherches nationales et de la société civile visant à soutenir l'appropriation nationale du processus de construction du Système d'information sur les garanties et le développement d'une approche coordonnée vis-à-vis aux exigences de la Convention Cadre des Nations Unies pour le Changement Climatique (CCNUCC) et de la Banque Mondiale sur les garanties REDD+. Les capacités des représentants du Groupe de Travail sur les Garanties sur les exigences de la CNUCC et la planification du processus national de construction du Système d'information sur les garanties ont été renforcées lors d'une formation restreinte. Le développement du Système d'information sur les garanties aura lieu en 2017 toute en se basant sur l'identification des politiques et mesures REDD+ et la conclusion de l'Évaluation environnementale et sociale stratégique (EES) soutenue par la Banque Mondiale.
		Objectifs déterminés du SIS	
		Besoins en informations et structure du système d'information sur les garanties déterminées.	
		Systèmes d'information existants et sources évaluées.	
		Le SIS est conçu sur la base de systèmes d'information existants et nouveaux ainsi que sur des sources clairement exprimées dans un document avalisé par le gouvernement national.	
		Le SIS est fonctionnel et conçu sur la base de systèmes d'information existants et nouveaux ainsi que sur des sources clairement exprimées dans un document avalisé par le gouvernement national.	
Niveau d'achèvement de la conception de l'approche nationale pour la prise en charge des garanties sociales et environnementales pour la REDD+		S'aligne sur la SN/le PA, en couvrant les avantages et les risques sociaux et environnementaux des politiques et mesures pour la REDD+ envisagées par les pays.	NA
		Définit les politiques, lois et réglementations spécifiques, ainsi que d'autres mesures, pour la prise en charge des avantages et risques identifiés.	NA
		Dispose d'accords institutionnels et/ou de capacités pour la mise en œuvre de ces politiques, lois et réglementations et pour le suivi des garanties REDD+.	NA
		Offre des informations de manière transparente sur la manière dont les garanties sont respectées et prises en charge.	NA



### 5.3 Niveaux d'émission de référence pour les forêts / Niveaux de référence pour les forêts

Soutenu par (choisissez tout ce qui s'applique et donnez les noms d'autres sources) :  Programme national ;  Soutien ciblé ;  Autre Source ;  Sans objet

Les capacités nationales pour l'élaboration des Niveaux d'émission de référence pour les forêts (NERF) / Niveaux de référence pour les forêts (NRF) ont été renforcées et continuent encore de l'être. Une formation sur le concept des NERF/NRF a été réalisée à l'attention des experts nationaux. Par ailleurs, des protocoles d'accord de partage de données entre les institutions sont en cours d'établissement, de même que les données nécessaires à l'élaboration de ces niveaux de référence sont identifiées.

Indicateur	✓	Descriptif (sélectionnez tout ce qui s'applique)	Veillez fournir une brève description de la raison de la sélection ainsi qu'un moyen ou une source de vérification
Le pays dispose-t-il d'un FREL/FRL ?		Pas encore démarré	Après la validation lors d'un atelier national, le NREF est prêt à être soumis à la CCNUCC
		Phase de renforcement des capacités	
		Phase de construction préliminaire	
		Phase de construction avancée <sup>14</sup>	
	✓	Première version de la soumission rédigée	
		Soumise à la CCNUCC	
Robustesse des soumissions FREL/FRL		Soumission transparente, complète, cohérente et aussi exacte que possible, permettant la reconstruction des FREL/FRL soumis.	NA
	✓	Comprend les réservoirs et gaz et les activités REDD+ (portée) et la justification de toute omission de réservoirs et/ou activités importants.	Le NERF prend en compte la biomasse aérienne, sous-terrain, les activités de dégradation et l'augmentation du stock de carbone. La non prise en considération des autres réservoirs et activités a été justifiée par le manque d'informations et l'incohérence ou manques de transparence des sources.
		Justifie la mesure dans laquelle la soumission correspond aux versions précédentes de l'inventaire de gaz à effet de serre.	NA
		Comprend les détails de la définition de la forêt utilisée et les circonstances nationales.	Les NERF utilisent les définitions de la forêt du code forestier

<sup>14</sup> Éléments FREL/FRL définis ou à un stade avancé (portée, ampleur, définition de forêt, méthodologie et compilation des données).



	Définit la zone géographique couverte par les FREL/FRL (ampleur).	National
--	---	----------

#### 5.4 Système national de surveillance des forêts

Soutenu par (choisissez tout ce qui s'applique et donnez les noms d'autres sources) : <input checked="" type="checkbox"/> Programme national ; <input checked="" type="checkbox"/> Soutien ciblé ; <input checked="" type="checkbox"/> Autre Source ; <input type="checkbox"/> Sans objet
<p>Les capacités nationales pour la mise en œuvre et l'opérationnalisation du système national de surveillance des forêts ont été renforcées par au moins trois formations octroyées à des parties prenantes appartenant à différentes institutions.</p> <p>La SEPREDD a commencé les dialogues avec des institutions nationales qui pouvant partager des données de DA et EF lors d'un atelier national d'information et de sensibilisation. Une première version de memorandum d'entente pour le partage des données entre les institutions a été élaborée par le SEP REDD+ et sera présentée aux parties prenantes lors de réunions de consultations. Ces données permettront d'alimenter les travaux à entreprendre sur le SNFS.</p> <p>Egalement, le BENTD a finalisé les travaux d'analyse du changement de couvert forestier pour les périodes 1990 – 2000 – 2013 ainsi que celles portant sur l'analyse des moteurs de déforestation et de dégradation des forêts.</p>

Indicateur	✓	Descriptif (sélectionnez tout ce qui s'applique)	Veillez fournir une brève description de la raison de la sélection ainsi qu'une source de vérification.
Le pays dispose-t-il d'un NFMS ?		Non	<p>Pour assurer la correct mise en œuvre du SNSF et du S&amp;MNV, des accords de collaboration et de partage des données ont été signés avec les structures nationales comme le CUNRAT, le BNTED et le CNRA.</p> <p>La cellule S&amp;MNV a été renforcée avec le recrutement de 3 spécialistes en SIG et télédétection contractuelle et de 2 fonctionnaires ; et son espace de travail a été totalement aménagé.</p>
		Phase de renforcement du système de surveillance des forêts	
		Phase de construction préliminaire	
	✓	Phase de construction avancée <sup>15</sup>	
	✓	Production d'informations préliminaires pour le suivi et la surveillance, notification et vérification (MRV) par le NFMS	
		NFMS institutionnalisé et produisant un suivi et la MRV de la REDD+ (système de suivi des terres par satellite, inventaire des forêts nationales, inventaires des gaz à effet de serre)	
Niveau d'achèvement du NFMS dans les pays	✓	Le NFMS comprend un système de suivi des terres par satellite (SSTS)	Le pays dispose d'un Système National de Surveillance de Forêt (SNSF), mis en œuvre par une cellule MNV (basée au SEPREDD) et l'appui des

<sup>15</sup> Éléments du NFMS à un stade avancé (système de suivi des terres par satellite, inventaire des forêts nationales, inventaires des gaz à effet de serre).

soutenus par l'ONU-REDD	✓	Le NFMS inclut un inventaire forestier national (IFN)	<p>institutions techniques comme le BNETD, la SODEFOR, le CNRA, le CURAT, le Bureau de Changement Climatique et l'INPHB. Afin de doter le gouvernement d'informations transparentes et cohérentes des causes de la déforestation et la dégradation, le SNSF à produit la première carte de la dynamique forestière du pays de 1990-2000-2015 et a fait une analyse qualitative des moteurs de déforestation. L'estimation de la couverture forestière du pays en 2015 est de 3,4 millions d'ha avec un taux de déforestation (2000-2015) de 2.69% annuel. Le rapport est disponible ici : <a href="http://bit.ly/2oyMB3N">http://bit.ly/2oyMB3N</a></p> <p>Les collectes de données sur les FE ont été lancées avec la collaboration de la SODEFOR et une pleine implication de la cellule S&amp;MNV du SEPREDD. 5 équipes de collecte de données composées respectivement par 6 personnes sont sur le terrain et le SEPREDD collabore avec la sensibilisation locale pour la mise en œuvre de l'activité.</p>
	✓	Le NFMS inclut un inventaire national des gaz à effet de serre (IGES)	
	✓	Le NFMS convient à l'estimation des émissions de gaz à effet de serre forestiers anthropiques par source et du retrait par le biais de puits, des stocks de carbone forestier et de l'évolution des zones forestières du fait de la mise en œuvre d'activités REDD+,	
	✓	Le NFMS est conforme aux orientations et directives du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)	
	✓	Le NFMS permet d'évaluer différents types de forêts dans le pays, y compris les forêts naturelles.	

## 6. Versements financiers

Dans le tableau ci-dessous, veuillez fournir les informations relatives aux dépenses pour 2016 et aux dépenses prévues et anticipées pour l'année 2017. Ces dépenses doivent être données en comparaison avec le plan de travail annuel de 2017, tel qu'il a été approuvé par le Conseil exécutif/Comité directeur national avant toute révision budgétaire. Les dépenses anticipées d'ici au 31 décembre 2017 doivent indiquer ce qu'il est réaliste de dépenser à la fin de l'année et donc doivent donner une idée de toute déviation par rapport au plan de travail annuel.

Résultats du programme	Organisation des NU	Dépenses annuelles pour 2016 (au 31 décembre 2016)	Dépenses prévues pour 2017 <sup>16</sup>	Dépenses finales pour 2016
Résultat 1 : La coordination et l'implication des parties prenantes sont renforcées	FAO	\$186,676	\$300,000	\$ 240,536
	PNUD	\$96,099	\$78,000	\$ 306,077
	PNUE	N/A	N/A	N/A
<i>Sous-total 1</i>		<i>\$282,775</i>	<i>\$378,000</i>	<i>\$ 546,613</i>
Résultat 2 : Une stratégie nationale REDD+ est préparée, adoptée et prête à être mise en œuvre	FAO	\$120,658	\$34,000	\$ 234,632
	PNUD	\$403,225	\$152,000	\$ 562,635
	PNUE	\$158,010	\$-	\$ 180,000
<i>Sous-total 2</i>		<i>\$681,893</i>	<i>\$186,000</i>	<i>\$ 977,268</i>
Résultat 3 : Un Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) alimenté par des FE et des DA préliminaires et relié au Système d'information sur les garanties (SIS) est conçu de manière transparente et les capacités nationales sont opérationnelles	FAO	\$345,871	\$194,000	\$ 439,209
	PNUD	N/A	N/A	N/A
	PNUE	\$22,100	\$160,000	\$ 22,100
<i>Sous-total 3</i>		<i>\$367,971</i>	<i>\$354,000</i>	<i>\$ 461,309</i>
Frais de soutien indirects (7 % GMS)	FAO	\$45,724	\$36,960	\$ 64,006
	PNUD	\$34,953	\$16,100	\$ 60,810
	PNUE	\$12,608	\$11,200	\$ 14,147
<b>Frais de soutien indirects (Total)</b>		<b>\$93,285</b>	<b>\$64,260</b>	<b>\$ 138,963</b>
	FAO (Total) :	\$698,929	\$564,960	\$ 978,384
	PNUD (Total) :	\$534,277	\$246,100	\$ 929,522
	PNUE (Total) :	\$192,718	\$171,200	\$ 216,247
	<b>TOTAL :</b>	<b>\$1,425,923</b>	<b>\$982,260</b>	<b>\$ 2,124,153</b>

<sup>16</sup>Comme l'indique le plan de travail annuel pour 2017.

## 7. Gestion adaptable

En faisant référence aux déviations et retards indiqués dans le cadre des résultats ci-dessus et en vous posant la question de savoir si les dépenses sont sur la bonne voie, veuillez décrire brièvement les retards rencontrés, leurs raisons et les mesures envisagées pour soulager leur impact sur le Programme. Veuillez indiquer si ces points ont fait l'objet d'une discussion lors des réunions du Conseil exécutif/comité directeur national, entre les PMU et les homologues nationaux et quelles mesures ont été proposées pour les surmonter.

### 7.1 Retards et actions correctives

Quels ont été les retards/obstacles rencontrés au niveau national ?
Les principales difficultés recensées dans la mise en œuvre du programme en 2016, sont principalement liées : <ul style="list-style-type: none"><li>• Au fonctionnement de la plateforme de la société civile<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Mauvaise coordination ;</li><li>✓ Problème de communication et</li><li>✓ Le problème de leadership au sein de la l'OIREN ;</li></ul></li><li>• Aux procédures à appliqués (PNUD)<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Changement de procédure de paiement des DSA en plein exercice ;</li><li>✓ Retard dans la validation des paiements par MTN avant l'activité ;</li><li>✓ Paiements des factures des prestataires.</li></ul></li><li>• Au fonctionnement de la Task Force interministérielle (Absence de réunion, l'arrêté de mise en place de cette Task Force était nécessaire pour son fonctionnement)</li></ul>
Est-ce que ces retards/obstacles ont été soulevés et/ou ont fait l'objet d'une discussion lors des réunions du Comité directeur du Programme ?
<input checked="" type="checkbox"/> Oui ; <input type="checkbox"/> Non Une présentation des acquis et du programme de mise en œuvre a été faite dans le comité de pilotage de septembre 2016. Les membres du Comité de Pilotage ont soulevé des inquiétudes qui ont abouti aux recommandations suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>- Prévoir une rencontre entre SEP REDD, Société Civile et PTF sur le renforcement de la gouvernance de la société civile.</li><li>- Procéder à la validation du manuel de procédures de l'OIREN.</li><li>- Appliquer les dispositions de la charte de la plateforme de la société civile.</li></ul>
Quels sont les retards/obstacles anticipés en ce qui concerne leur impact sur le Programme national ?
La plateforme OI-REN de la Société civile continue d'être impliquée et appui les activités de REDD+ et FLEGT, une mission de 3 personnes a participé à la COP22, et des mesures correctives ont été mises en place pour pouvoir y remédier afin que l'élaboration de la stratégie nationale n'en soit pas impactée. Par ailleurs, une série de réunions administratives ont eu lieu au bureau pays du PNUD pour donner des nouveaux indications et clarifications sur les procédures de paiements de DSA aux participants des ateliers. La Task Force va compter avec un appui technique et financier de UE/EFI et du PNUE en 2017, les dispositions seront mises en place afin de le rendre fonctionnel le plus rapidement possible.
Comment est-ce que ces retards/obstacles sont pris en compte ?

## 7.2 Opportunités et partenariats

Sur la période de notification, des opportunités, inconnues lors de la conception du programme, capables de contribuer à l'avancer des efforts sur la REDD+ se sont-elles présentées ? [150 mots]

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable de la Côte d'Ivoire et le Ministère de l'Environnement et de l'Énergie du Costa Rica ont signé un protocole d'entente à long terme lors d'un « side event » à la COP22 à Marrakech. L'objectif du protocole d'entente entre les deux pays est de fournir un cadre de coopération et de faciliter la collaboration dans les domaines du changement climatique et de la foresterie, dans le but d'améliorer, de renforcer et d'accélérer leurs processus REDD+ respectifs. Cette collaboration contribuera à la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts en Côte d'Ivoire et au Costa Rica.

Comment est-ce que ces opportunités sont incorporées dans les travaux du Programme national ? [150 mots]

Rien à signaler.

## 8. Soutien ciblé

Si le pays a reçu un Soutien ciblé au cours de la période de notification, veuillez décrire la manière dont cela a complété le Programme national et a contribué à l'avancée du processus de préparation dans le pays.

Récapitulatif du soutien ciblé : [100 mots]
---

Le pays n'a pas reçu de Soutien ciblé en 2016.
--